



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**UNIVERSITÉ  
DE TOULOUSE**

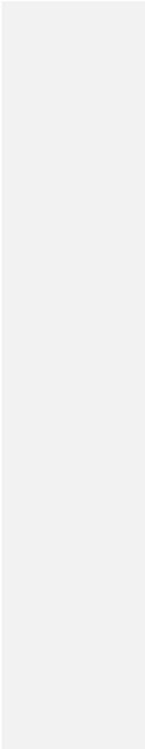
## **Dossier de presse**

---

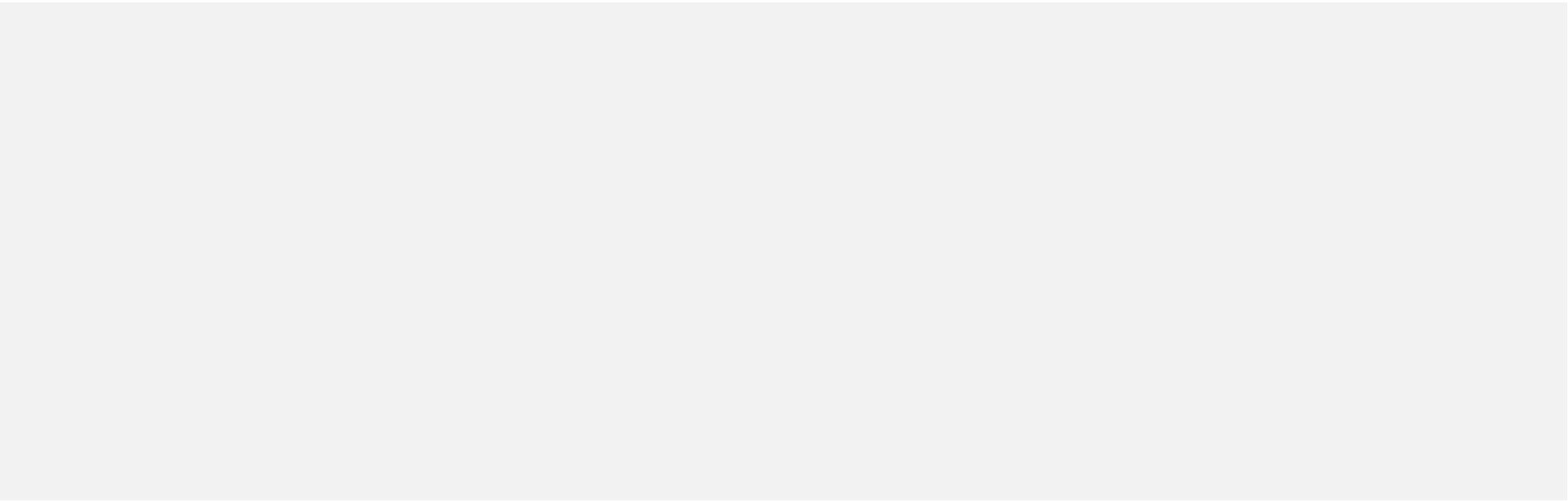
# **L'université Toulouse III – Paul Sabatier devient l'Université de Toulouse**

# - SOMMAIRE -

<b>Un nouvel établissement public expérimental .....</b>	<b>4</b>
<b>Un projet collectif autour de notre établissement .....</b>	<b>6</b>
<b>Des associés et partenaires engagés .....</b>	<b>8</b>
Établissements de l'enseignement supérieur .....	8
Organismes nationaux de recherche .....	8
Établissements de santé .....	9
Autres organismes.....	9
<b>Des instances de gouvernance pour le collectif.....</b>	<b>11</b>
<b>Contacts presse .....</b>	<b>13</b>



# **1. UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL**



## Un nouvel établissement public expérimental

Le site toulousain, riche d'un fort potentiel de recherche en sciences fondamentales, sciences appliquées et sciences humaines et sociales, va rassembler les établissements d'enseignement et de recherche, les organismes nationaux de recherche, les établissements de santé, le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Toulouse autour d'un projet commun.

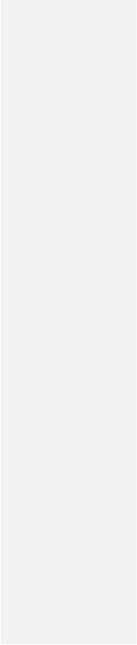
Pour ce projet, ils s'engagent à porter une attention particulière aux enjeux sociétaux essentiels, notamment au travers de leur contribution scientifique au bien-être et à la vie en bonne santé, au développement du spatial et de l'aéronautique et à l'amélioration des filières agricoles et agro-alimentaires pour un monde durable.

C'est à travers un établissement public expérimental (EPE), structuré autour de l'université Toulouse III - Paul Sabatier et de l'établissement-composante, l'école d'Ingénieurs de Purpan, que sont réunies les forces académiques de Toulouse et de son territoire. Ainsi l'Université de Toulouse, forte de son établissement-composante, l'école d'ingénieurs de Purpan, partage avec lui des thématiques de formation et de recherche complémentaires, une attention mutuelle au développement durable ainsi que des valeurs communes d'ouverture et de bienveillance.

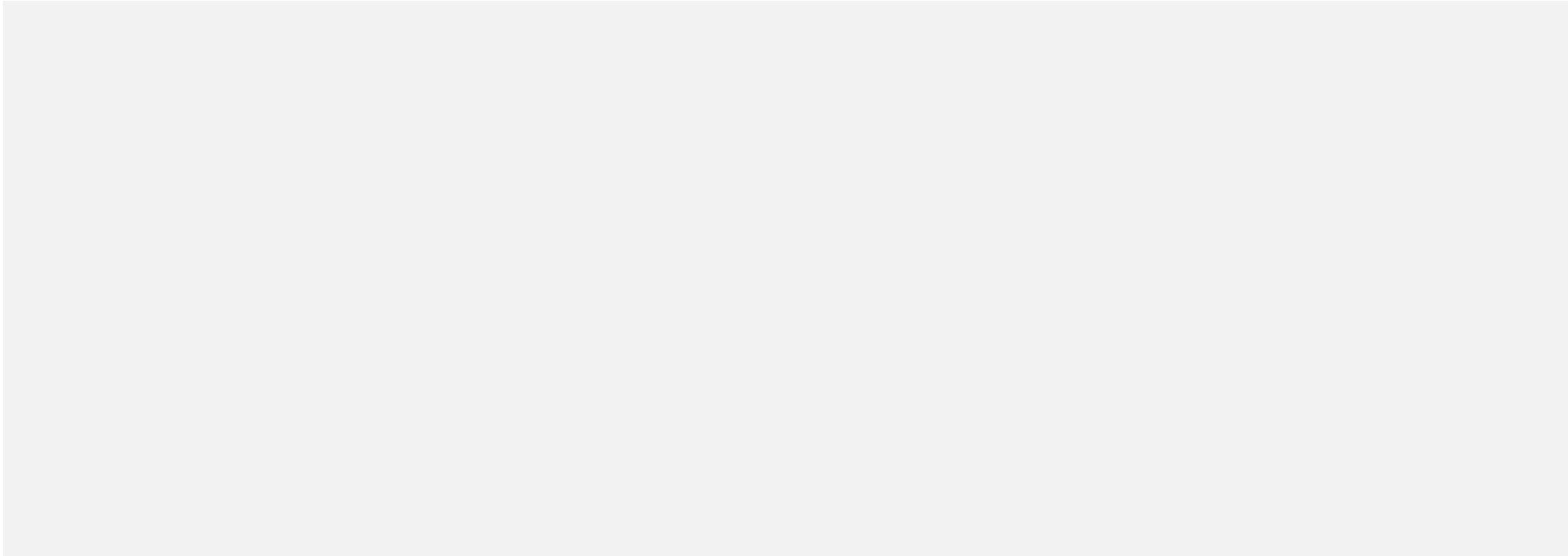
Cet EPE va permettre de donner au site les conditions favorables pour constituer un grand établissement universitaire pluridisciplinaire de recherche et de formation de rang mondial, visible et reconnu aux niveaux national et international. Il est caractérisé par une signature et une marque communes « Université de Toulouse ». Il est riche de la diversité des entités qui le composent et prêt à s'engager dans un principe de respect, de confiance et de subsidiarité.

Lieu inclusif, d'innovation et d'expérimentation en formation comme en recherche, l'établissement est attaché à la réussite et au bien-être de ses personnels et de ses étudiantes et étudiants. L'EPE s'engage à favoriser une forte dynamique internationale tout en restant solidement ancré dans son territoire avec des interactions soutenues avec la société et les écosystèmes socio-économiques de proximité.

Enfin, excellence académique, responsabilité environnementale et sociale, rayonnement, ouverture et visibilité du service public sont les points cardinaux de ce futur établissement, en continuité des actions de la COMUE expérimentale avec laquelle il collaborera pendant la durée de l'expérimentation.



## **2. UN PROJET COLLECTIF**



## Un projet collectif

Le site toulousain regroupe un vivier riche de recherche et de formation, reconnu aux niveaux national et international qui nécessite la mise en place et la coordination d'une stratégie collective.

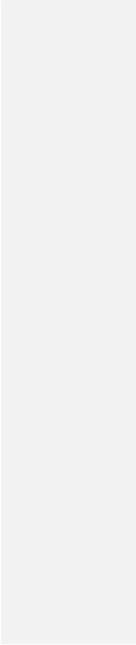
Pour porter cette ambition, l'université Toulouse III – Paul Sabatier est aujourd'hui naturellement reconnue par ses associés et partenaires comme l'établissement chef de file du site, en capacité de faire émerger un grand établissement via une phase transitoire de transformation en établissement public expérimental. Ce dernier coordonnera et animera la politique scientifique collective et les éléments qui en découlent. Il viendra en remplacement progressif de la COMUE.

Sa création, le 6 décembre 2024, permet de constituer un socle solide et de préparer l'émergence d'une université visible et attractive en 2028, durée maximale de l'expérimentation.

Cela permet de favoriser ainsi les synergies et les collaborations interdisciplinaires au sein d'un nouveau cadre institutionnel.

L'Université de Toulouse ouvre des perspectives pour ses personnels et ses étudiants par la création de passerelles entre les formations, la possibilité de mobilité accrue des personnels, la mise en commun d'actions au bénéfice de la vie étudiante, notamment dans les territoires, et d'innovations pédagogiques.

Notre projet est un établissement public expérimental à caractère scientifique, culturel et professionnel, régi par les dispositions de l'ordonnance du 12 décembre 2018 (ordonnance Fioraso), du code de l'éducation, et par son décret statutaire du 4 décembre 2024. Il s'illustre par un recours limité aux dérogations statutaires permises par l'ordonnance Fioraso, un maintien des attributs classiques d'une université de plein exercice (missions, instances, principes d'autonomie, de pluridisciplinarité et de participation démocratique des personnels et usagers, ...) et par un périmètre large d'association et de partenariat avec les acteurs du site.



### **3. DES ASSOCIÉS ET PARTENAIRES ENGAGÉS**

## Des associés et partenaires engagés

Des conventions d'association et de partenariat seront conclues entre l'EPE et des établissements, publics ou privés, ou des organismes nationaux de recherche.

La construction de l'EPE, avec le soutien de la Région Occitanie et de Toulouse Métropole implique onze établissements de l'enseignement supérieur, une COMUE expérimentale, sept partenaires organismes nationaux de recherches, deux établissements de santé et d'autres organismes.

### Établissements de l'enseignement supérieur

- Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J),
- Communauté d'universités et d'établissements expérimentale de Toulouse,
- Toulouse INP,
- Institut national des sciences appliquées de Toulouse (INSA),
- Institut national universitaire Jean-François Champollion (INUC),
- Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE-SUPAERO),
- École nationale d'aviation civile (ENAC),
- Université de technologie de Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTPO),
- École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT),
- École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA),
- École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA),
- École nationale supérieure des Mines d'Albi-Carmaux.

### Organismes nationaux de recherche

- Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM),
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE),
- Institut de recherche pour le développement (IRD),
- Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA),
- Centre national d'études spatiales (CNES),

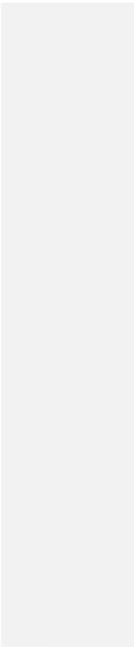
- Météo-France.

## **Établissements de santé**

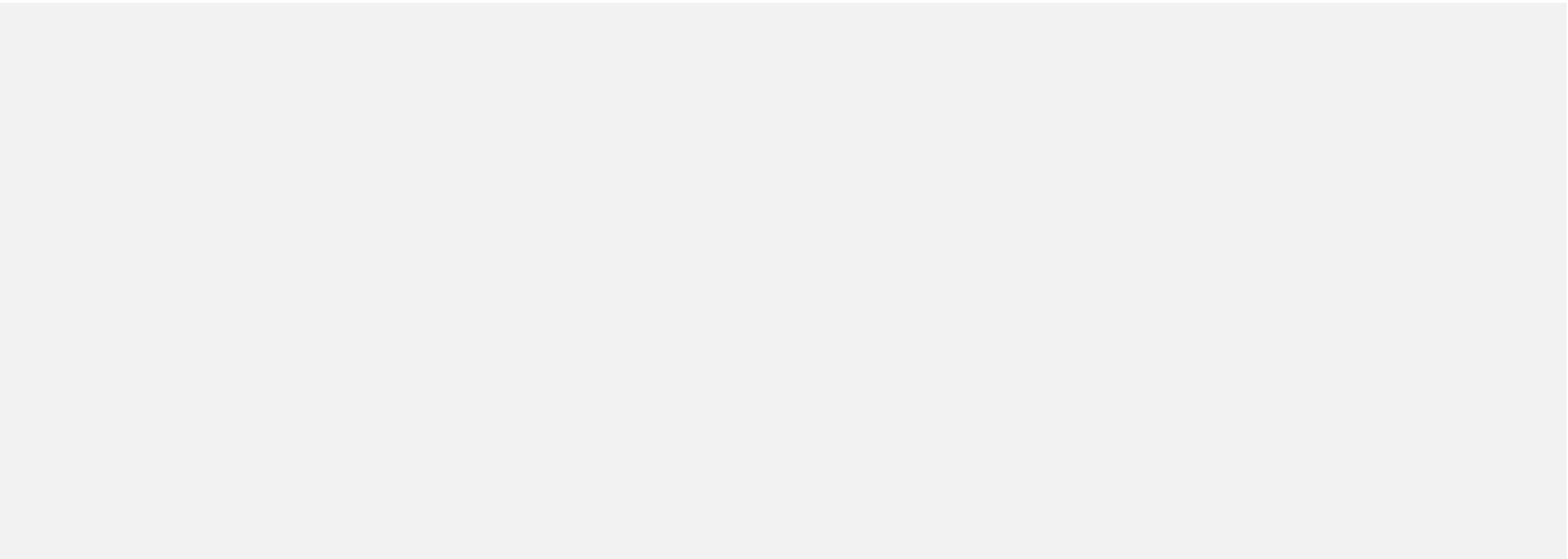
- Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse,
- Oncopole Claudius Regaud.

## **Autres organismes**

- Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Toulouse
- Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Toulouse-Occitanie (CROUS).



## **4. DES INSTANCES DE GOUVERNANCE POUR LE COLLECTIF**



## Des instances de gouvernance pour le collectif

Les instances de gouvernance (conseil d'administration, commission de la recherche, commission de la formation et de la vie étudiante et instances représentatives des personnels et des étudiants) conservent les attributions classiques de celles d'une université. Leur composition est adaptée à l'engagement de certains établissements au projet collectif.

Dans les six mois suivant la création de l'EPE, une élection aura lieu pour désigner les nouveaux membres élus du conseil d'administration, de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie étudiante.

Des organes de co-construction de la stratégie commune avec les associés et partenaires sont mis en place : le collège de coordination et les conférences de la recherche et de la formation.

Ainsi, le collège de coordination sera notamment consulté :

- sur la stratégie scientifique commune,
- la signature commune des publications,
- la co-accréditation du doctorat,
- les pôles de recherche,
- des projets collectifs, notamment en réponse aux appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux.



**Le premier conseil d'administration de l'Université de Toulouse a eu lieu mardi 17 décembre 2024  
à l'université Toulouse III – Paul Sabatier**  
© DCCE – Université Toulouse III – Paul Sabatier

## Contacts presse

### **Université Toulouse III – Paul Sabatier, future université de Toulouse**

Marie Lemaire  
Directrice communication

05 61 55 84 90 – 06 66 28 98 51  
[marie.lemaire@univ-tlse3.fr](mailto:marie.lemaire@univ-tlse3.fr)